

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CS1011

présenté par

M. Bazin

ARTICLE 17

Supprimer l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification.